

COMMUNE
DE
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE



25, rue Saint-Jean
57510 RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE
Commune sinistrée arrêté minist. 31.8.1945
Tél. 03 87 09 42 60
Fax 03 87 09 56 11
mairie.remering-les-puttelange@wanadoo.fr
<http://www.aveniremering.fr>

02. AUG. 2021

SC-Saar-Geschäftsstelle
SCHRICK Claus
1.Vors.Richard-Wagner-Str.17
66111 SAARBRÜCKEN
Allemagne

Lettre recommandée avec AR internationale
n° RK 09+ 884 390 0 FR
et lettre simple

Rémering, le 21 juillet 2021

Monsieur,

Par lettre recommandée en date du 29/12/2020, nous vous vous avons informé de la programmation prochaine de travaux de renaturation des abords de l'étang. Ces travaux approuvés par le Conseil Municipal sont en cours de réalisation.

Or, le local de stockage de votre matériel situé sur le domaine public, ainsi que le ponton situé en prolongement de votre emplacement, auraient dû être enlevés, avec un délai limite d'exécution fixé au 28/02/2021.

Nous constatons à ce jour, qu'aucune remise en état du domaine public n'a été entreprise. Nous vous adressons donc une ultime **mise en demeure de remise en état du domaine public dans un délai de 30 jours.**

Les photographies ci-jointes explicitent les constructions dont la démolition est requise :

- Photographie n°1 : Local de stockage à proximité des berges
- Photographie n°2 : Ponton non-sécurisé
- Photographie n°3 : Clôture installée sur le domaine public

Les dispositions de l'article L.2122-1 du Code général de la propriété des personnes publiques sont ici applicables.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Luc ECHIVARD
Maire



Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Sarreguemines





